

## CARACTERISATION DES ECOULEMENTS

*Les champs marqués d'une étoile (\*) doivent impérativement être remplis.*

N° : .....

Date\* : ...../...../.....

Pétitionnaire\* : ..... Rédacteur(s) de la fiche\* .....

Commune\* : ..... Lieu-dit : .....

Localisation\* : coordonnées du point de « rupture » cours d'eau – non cours d'eau X : ..... Y : ..... (lambert 93)

*joindre un plan de situation au 1/25000 identifiant la commune du projet et les conclusions de l'avis (ex : en **bleu** le cours d'eau – en **rouge** l'écoulement)*

Nom du cours d'eau\* : .....

Nature du projet\* : .....

Conditions météorologiques : .....

Précipitations\* (au cours des 8 derniers jours)  inférieur à 10 mm  supérieur à 10 mm

Station	Écoulement* (A)			Berge* (B)		Substrat* (C)		Invertébrés aquatiques* (D)		Observations* (cours d'eau – non cours d'eau)
	O / N	Débit (l/s)	H (cm)	O / N	H (cm)	O / N	Type	O / N	Type	

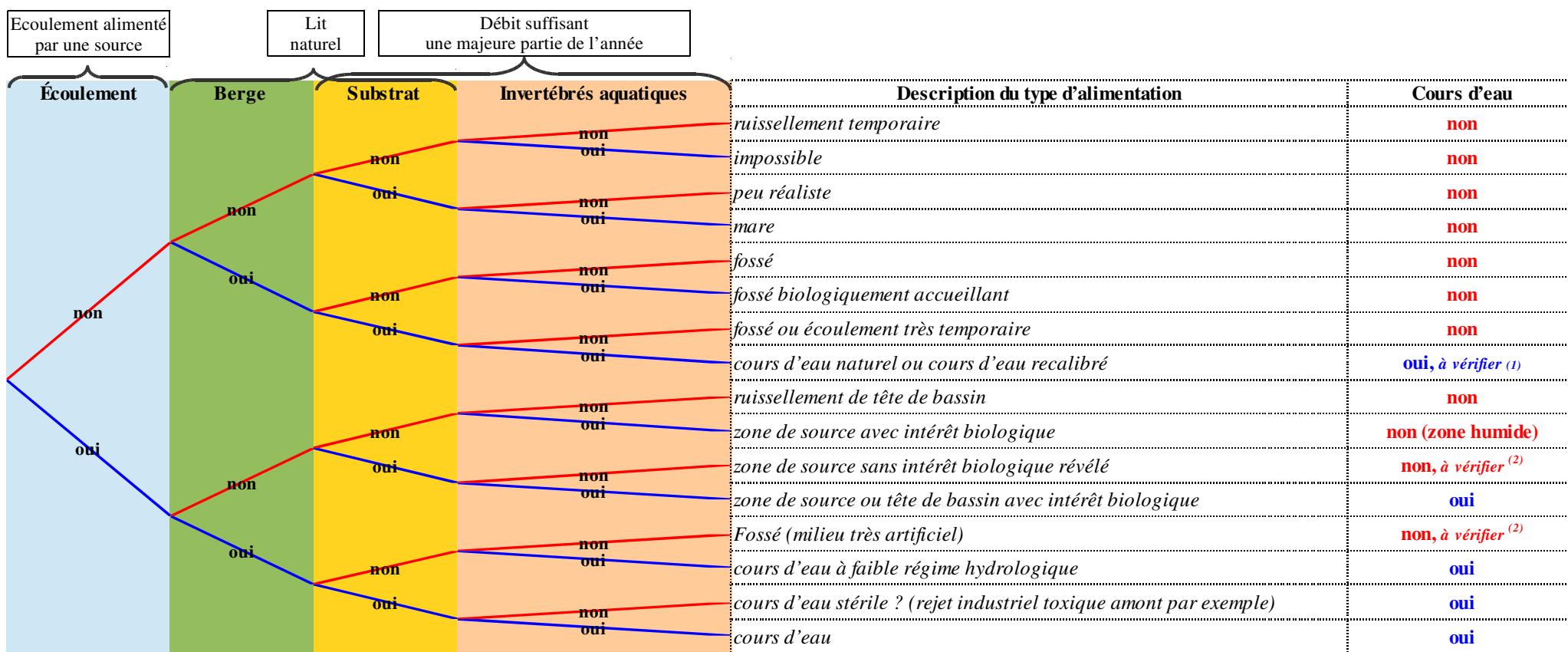
Conclusions : .....

.....  
 .....  
 .....

## Arborescence dichotomique de caractérisation des cours d'eau

L'article L.215-7-1 du code de l'Environnement définit un cours d'eau comme « un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source, et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales. »

Si la présence d'un lit peut être caractérisée par des berges et/ou un substrat différencié, et un écoulement alimenté par une source mis en évidence hors périodes de ressuyage de pluie ou de sécheresse, la présence d'un « débit suffisant une majeure partie de l'année » est plus subjective, et nécessite pour son appréciation l'observation d'indicateur tels que la présence d'un substrat différencié ou d'invertébrés aquatiques, marqueurs de ce débit « suffisant une majeure partie de l'année ». La grille de détermination est donc basée sur l'observation, sur le terrain, de la présence de ces différents indices concourant à la caractérisation, ou non, d'un cours d'eau. Cette expertise, en un point donné de l'écoulement, doit aussi prendre en compte la continuité amont/aval d'un cours d'eau.



(1) vérifier l'écoulement en surface par une deuxième visite, hors période d'étiage

(2) vérifier relevés faunistiques, critères de naturalité du lit et conditions d'alimentation en eau de l'écoulement

### Définitions des indicateurs :

Écoulement : circulation d'eau de manière indépendante des pluies, à savoir après 8 jours sans pluie ou avec des précipitations cumulées de moins de 10 mm sur cette période

Berge : est considéré comme berge un dénivelé d'au moins 10 cm entre le fond de l'écoulement (en point bas du talweg) et le niveau moyen du sol de la parcelle

Substrat différencié : est considéré comme substrat différencié une nature du fond de l'écoulement (sable, gravier, vase organique, ...) notablement distincte de la nature du sol de la parcelle

Invertébrés aquatiques : les macro-invertébrés benthiques ayant un cycle de vie complet en milieu aquatique sont retenus ainsi que ceux laissant des traces évidentes d'intérêt de vie biologique à savoir : crustacés, mollusques (coquille vide ou non), vers (planaires, achètes), coléoptères, trichoptères (fourreaux vides ou non)

Naturalité du lit : caractéristiques observables d'un écoulement d'origine naturelle à savoir, méandre avec zones de dépôt et d'érosion, dénivellation irrégulière suivant le relief ou variation de débit, ripisylve avec formation végétale d'intérêt (hétérogénéité, âges avancés de formation), variabilité des habitats pour la faune aquatique.

Alimentation naturelle : tout type de source d'origine naturelle qui constitue la majorité de l'alimentation en eau de l'écoulement : résurgence, source, cours d'eau ou zone humide.

## plan de situation



**Planche photographique**
